

LE 20 FÉVRIER À ORLÉANS

AUDITORIUM JEAN ZAY - RÉSEAU CANOPÉ
55 RUE NOTRE DAME DE RECOUVRANCE - BP 2219
45012 ORLÉANS CEDEX 1

Programme
JOURNÉE TECHNIQUE RÉGIONALE
20/02/18 À ORLÉANS

9H
→ 17H

Accès & Transports

TRAMWAY

ARRÊT DE GAULLE (LIGNES A ET B)

PARKING

CHATS FERRÉS
(ACCÈS PAR LA RUE DU GRENIER À SEL)

Prochaine date en région

15/03/18 À LYON

Vous avez des questions ?

Contactez-nous !



ADEME - Jeanne TILLY - 02 41 20 42 30
www.tarification-incitative.ademe.fr



POURQUOI *et* COMMENT
LA METTRE EN ŒUVRE
SUR VOTRE TERRITOIRE
Ceux qui le font vous disent tout !



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



LA TARIFICATION INCITATIVE SUR VOTRE TERRITOIRE !

La mise en œuvre de la tarification incitative pour le financement du service public de prévention et de gestion des déchets est une des priorités d'actions du fonds déchets de l'ADEME.

Des objectifs de déploiement à 15 millions d'habitants en 2020, puis 25 millions en 2025, sont fixés dans la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte. L'instauration de la tarification incitative permet de réduire les déchets résiduels collectés, améliorer la valorisation et maîtriser voire baisser le coût du service dans le cadre d'une démarche d'optimisation globale.

L'objectif de cette journée est de vous présenter la tarification incitative par le biais de résultats d'études nationales et régionales mais aussi à travers de nombreux retours d'expérience territoriaux.



9H00 → 9H30

ACCUEIL

9H30 → 9H40

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Rappel des enjeux nationaux et régionaux.

Alain BOUDARD,
Directeur Régional, ADEME Centre-Val de Loire

Benoit FAUCHEUX,
Vice-Président délégué à la Transition énergétique et à l'environnement, Conseil Régional Centre-Val de Loire

9H45 → 10H15

CONTEXTE ET ÉTAT DES LIEUX
NATIONAL ET RÉGIONAL SUR
LE DÉPLOIEMENT DE LA
TARIFICATION INCITATIVE

La réforme de l'intercommunalité nécessite l'harmonisation des pratiques à l'échelle des nouveaux périmètres. Le financement du service ne peut pas être envisagé sans en connaître le coût. L'ADEME encourage les collectivités à s'inscrire dans une démarche individuelle de connaissance des coûts du service déchets et réalise une exploitation nationale de ces données. Les Conseils régionaux doivent également prendre en compte cet outil dans le cadre de l'élaboration des plans de prévention et gestion des déchets.

Julie BARTHELEMY,
Chargée de mission Déchets et Économie Circulaire, ADEME Centre-Val de Loire

Muriel BOUTIN,
Chargée de mission « plan Déchet », Conseil Régional Centre-Val de Loire

10H15 → 10H50

LA TARIFICATION INCITATIVE,
OUTIL AU SERVICE D'UN NOUVEAU
PROJET DE SERVICE PUBLIC

La tarification incitative n'est pas une fin en soi, sa mise en place doit être envisagée dans le cadre d'un projet global d'optimisation et de modernisation du service public de prévention et de gestion des déchets. Quels sont les objectifs de la mise en œuvre d'une TI ? Pourquoi la mettre en œuvre ? Quels sont les résultats atteints ?

Jean-Baptiste MERCHIER,
Directeur général, SMIRTOM du Saint Amandois

Jean-Francis BISTER,
Vice-président à l'environnement, Communauté de Communes Bléré Val de Cher

10H50 → 11H30

ZOOM SUR LA TEOM INCITATIVE

L'instauration d'une part variable dans la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est une possibilité très récente. Quelle est la réglementation applicable ? Quelles sont les spécificités ? Comment se répartissent les rôles entre la collectivité et les services fiscaux ?

Jean-Louis BAUDRON,
Président, SICTOM de la Région d'Auneau

Vincent AUGE,
Chargé de mission Prévention des Déchets et Taxe Incitative, SICTOM de la Région d'Auneau

David BOILET,
Responsable service fiscalité départemental, Direction régionale des finances publiques

11H30 → 12H30

QUELS FACTEURS CLÉS FAVORISENT
LA RÉUSSITE DES PROJETS DE
TARIFICATION INCITATIVE ?

La mise en œuvre d'une tarification incitative est un projet qui s'inscrit dans la durée : de l'étude préalable à la facturation effective, de nombreuses actions intermédiaires jalonnent ce parcours. Quels sont les prérequis projet ?

Daniel BRETON,
Président, SICTOM de la Région de Châteauneuf-sur-Loire

Pierre DATTEE,
Vice-président en charge de la protection du milieu naturel, Communauté de Communes du Castelrenaudais

12H30 → 13H15

DÉJEUNER

13H15 → 16H00

ATELIER PARTICIPATIF
« Comment mobiliser les acteurs
de mon territoire en faveur de la
tarification incitative ? »

QUESTION 1 : Comment mobiliser les élu(e)s ?

Daniel BRETON,
Président, SICTOM de la Région de Châteauneuf-sur-Loire

QUESTION 2 : Comment co-construire le projet avec les associations et les usagers de mon territoire ?

Alexandra GENTRIC,
Animatrice de secteur, Service Mobilisation et Valorisation des Déchets, ADEME

QUESTION 3 : Comment communiquer auprès des usagers afin d'emporter une adhésion la plus large possible ?

Jean Baptiste MERCHIER,
Directeur général, SMIRTOM du Saint Amandois

16H00 → 16H15

PERSPECTIVES

Julie BARTHELEMY,
Chargée de mission Déchets et économie circulaire, ADEME Centre-Val de Loire

Claire JORY,
Cheffe de service prévention des risques et éducation à l'environnement, Conseil Régional Centre-Val de Loire

16H15 → 16H30

3 TÉMOINS PRIVILÉGIÉS
DE LA JOURNÉE « DÉBRIEFENT »
AVEC L'ANIMATEUR

16H30 → 16H45

CONCLUSION

Alain BOUDARD,
Directeur Régional, ADEME Centre-Val de Loire